



# DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2015 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

**TORONTO, le 28 mai 2015** – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net record de 2 502 millions de dollars pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2015, en hausse de 301 millions, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant un élément précisé dont il est fait mention ci-dessous et pour lequel une analyse est présentée à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats, le bénéfice net s'est accru de 193 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent<sup>(1)</sup>. Nos résultats reflètent la solide croissance du bénéfice du secteur Services bancaires canadiens et la forte croissance dans le secteur Marchés des Capitaux, le bénéfice record du secteur Services aux investisseurs et trésorerie, de même que la solidité sous-jacente des activités du secteur Gestion de patrimoine, facteurs neutralisés en partie par les résultats à la baisse du secteur Assurances découlant d'une modification apportée aux lois fiscales canadiennes. La qualité du crédit est demeurée élevée, le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'étant établi à 0,25 %, et notre position de capital est solide, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie calculé en vertu de l'accord de Bâle III étant de 10,0 %.

« RBC a affiché des résultats élevés au deuxième trimestre, le bénéfice s'étant chiffré à plus de 2,5 milliards de dollars, ce qui reflète les solides résultats enregistrés dans nos secteurs d'exploitation. Je suis très satisfait de notre rendement record au premier semestre », a déclaré M. David McKay, président et chef de la direction de RBC. « Nous continuerons de tirer parti de la solidité de notre modèle d'affaires diversifié pour favoriser la croissance du bénéfice, tout en maintenant notre engagement en matière d'innovation et en répondant aux besoins changeants de nos clients. »

### Deuxième trimestre de 2015 par rapport au deuxième trimestre de 2014

- Bénéfice net de 2 502 millions de dollars (en hausse de 14 % par rapport à 2 201 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,68 \$ (en hausse de 0,21 \$ par rapport à 1,47 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires<sup>(2)</sup> de 19,3 % (en hausse par rapport à 19,1 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 10,0 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III

### Résultats excluant l'élément précisé<sup>(1)</sup> : Deuxième trimestre de 2015 par rapport au deuxième trimestre de 2014

- Bénéfice net de 2 394 millions de dollars (en hausse de 9 % par rapport à 2 201 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,61 \$ (en hausse de 0,14 \$ par rapport à 1,47 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,5 % (en baisse par rapport à 19,1 %)

### Cumul annuel pour 2015 par rapport au cumul annuel pour 2014

- Bénéfice net de 4 958 millions de dollars (en hausse de 15 % par rapport à 4 293 millions)
- Bénéfice dilué par action de 3,33 \$ (en hausse de 0,48 \$ par rapport à 2,85 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,3 % (en hausse par rapport à 18,6 %)

### Résultats excluant les éléments précisés<sup>(1)</sup> : Cumul annuel pour 2015 par rapport au cumul annuel pour 2014

- Bénéfice net de 4 850 millions de dollars (en hausse de 11 % par rapport à 4 385 millions)
- Bénéfice dilué par action de 3,26 \$ (en hausse de 0,35 \$ par rapport à 2,91 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,9 % (en baisse par rapport à 19,0 %)

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 46 millions de dollars. En excluant l'élément précisé dont il est fait mention ci-dessous, le bénéfice net a diminué de 62 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient essentiellement à des facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de moins, aux résultats à la baisse du secteur Assurances, ainsi qu'à la perte de valeur de 23 millions (avant et après impôt) liée à la vente annoncée précédemment de RBC Royal Bank (Suriname) N.V. (activités bancaires de RBC au Suriname)<sup>(1)</sup>.

Les éléments précisés<sup>(1)</sup> sont décrits à la page 4. L'élément précisé pour le deuxième trimestre de 2015 a trait à un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres. Les éléments précisés du premier trimestre de 2014 comprenaient une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi qu'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

1. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR, à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.  
2. Cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2015

## Rendement des secteurs d'exploitation au deuxième trimestre de 2015

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est établi à 1 200 millions de dollars, en hausse de 85 millions, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 1 191 millions de dollars, en hausse de 81 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient à la solide croissance de 16 % des revenus tirés des services tarifés reflétant l'accroissement des soldes ayant contribué aux revenus sur cartes et aux frais de placement liés aux fonds communs de placement, ainsi qu'à la solide croissance de 5 % des volumes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis s'est établi à 9 millions de dollars, en hausse de 4 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse du bénéfice découlant des activités de gestion de l'efficacité et de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs neutralisés en grande partie par la perte de valeur liée à la vente annoncée précédemment des activités bancaires de RBC au Suriname dont il est fait mention ci-dessus.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 55 millions de dollars, ou 4 %. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens a diminué de 29 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de l'incidence de facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de moins, facteurs neutralisés en partie par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis a reculé de 26 millions de dollars, résultat qui reflète en grande partie la perte de valeur liée à la vente annoncée précédemment des activités de RBC au Suriname dont il est fait mention ci-dessus.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 271 millions de dollars, en baisse de 7 millions, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients ayant été largement neutralisée par des coûts de restructuration de 29 millions (22 millions après impôt) et par une dotation à la provision pour pertes sur créances de 32 millions, éléments qui ont trait dans les deux cas au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 41 millions de dollars, ou 18 %, en raison principalement de la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, facteur neutralisé en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est élevé à 123 millions de dollars, en baisse de 31 millions, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la modification apportée aux lois fiscales canadiennes entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2014, qui touche certaines sociétés liées étrangères. Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 62 millions de dollars, ou 34 %, en raison essentiellement de l'incidence moindre, ce trimestre, d'un nouveau contrat de réassurance de rentes au Royaume-Uni, par rapport à l'incidence de deux nouveaux contrats au dernier trimestre, ainsi que de la hausse des coûts nets liés aux sinistres ayant trait à nos produits de récession vie.

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** s'est établi à 159 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 47 millions, ou 42 %, par rapport à l'exercice précédent, qui découle principalement de la forte croissance des opérations de change, des résultats à la hausse tirés de la gestion des liquidités et du financement, ainsi que de la hausse du bénéfice découlant de la croissance des dépôts des clients. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 17 millions de dollars, ou 12 %, facteur qui s'explique principalement par les résultats à la hausse tirés des opérations de change, lesquels reflètent l'accroissement des activités des clients, ainsi que par les résultats à la hausse tirés de la gestion des liquidités et du financement, facteurs qui ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse sur le marché des contrats de change à terme, par rapport aux résultats élevés enregistrés au dernier trimestre.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est élevé à 625 millions de dollars, en hausse de 118 millions, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance des secteurs Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés des Capitaux, ainsi que de l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 31 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la forte croissance des activités de montage de titres de participation et de prêts, des résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de la solide croissance des activités de syndication de prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats et par la réduction des activités de fusion et d'acquisition, principalement au Canada et aux États-Unis.

Le bénéfice net du secteur **Services de soutien généraux** s'est établi à 124 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement un profit de 108 millions (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.

**Capital** – Au 30 avril 2015, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III s'élevait à 10,0 %, en hausse de 40 points de base par rapport au dernier trimestre, résultat qui reflète essentiellement les capitaux autogénérés et l'incidence du taux d'actualisation plus élevé utilisé pour déterminer nos obligations au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

**Qualité du crédit** – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 282 millions de dollars, en hausse de 38 millions, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Gestion de patrimoine. Par rapport au dernier trimestre, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 12 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, facteur en grande partie neutralisé par la diminution des dotations du secteur Services bancaires canadiens. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 0,25 %, en hausse de 2 points de base par rapport à l'exercice précédent et de 1 point de base par rapport au dernier trimestre.

## Mesures hors PCGR

Les résultats et mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Les éléments précisés comprennent :

- Pour le trimestre considéré, un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.
- Pour le semestre clos le 30 avril 2014, une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi qu'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles, éléments qui ont dans les deux cas été comptabilisés au premier trimestre de 2014.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats d'exploitation courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des différentes périodes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2015.

### Bénéfice net excluant les éléments précisés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2015			Pour le semestre clos le 30 avril 2015		
	Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données ajustées	Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données ajustées
Bénéfice net	2 502 \$	(108) \$	2 394 \$	4 958 \$	(108) \$	4 850 \$
Bénéfice par action, de base	1,68 \$	(0,07) \$	1,61 \$	3,34 \$	(0,07) \$	3,27 \$
Bénéfice par action, dilué	1,68 \$	(0,07) \$	1,61 \$	3,33 \$	(0,07) \$	3,26 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,3 %		18,5 %	19,3 %		18,9 %

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014				Pour le semestre clos le 30 avril 2014			
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
Bénéfice net	2 092 \$	60 \$	32 \$	2 184 \$	4 293 \$	60 \$	32 \$	4 385 \$
Bénéfice par action, de base	1,39 \$	0,04 \$	0,02 \$	1,45 \$	2,86 \$	0,04 \$	0,02 \$	2,92 \$
Bénéfice par action, dilué	1,38 \$	0,04 \$	0,02 \$	1,44 \$	2,85 \$	0,04 \$	0,02 \$	2,91 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,1 %			18,9 %	18,6 %			19,0 %

### Bénéfice net excluant les éléments précisés – Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014				Pour le semestre clos le 30 avril 2014			
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
Bénéfice net	1 071 \$	60 \$	32 \$	1 163 \$	2 186 \$	60 \$	32 \$	2 278 \$

## MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et comprennent les déclarations de notre chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, à la conformité à la réglementation, aux activités d'exploitation, aux stratégies, à la réputation et à la concurrence, les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2014 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2015; la lutte contre le blanchiment d'argent; la croissance du crédit lié aux prêts de gros; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; le risque fiscal et la transparence; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information, à la gestion de l'information, aux médias sociaux et à l'environnement, de même que les risques liés aux tierces parties et aux activités d'impartition.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2014, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2015. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2014, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2015.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

### ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2015 en visitant notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le jeudi 28 mai 2015 à 7 h 30 (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse [http://www.rbc.com/investisseurs/ir\\_events\\_presentations.html](http://www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html) ou en composant le 416-695-7806, le 1-866-696-5910 ou le 1-800-6578-9878 et en entrant le code d'accès 5107678#, entre 7 h 20 et 7 h 25 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 28 mai 2015 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 24 août 2015, en accédant à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 2397964#.

### Renseignements aux médias

Claire Holland, directrice principale, Communications financières, [claire.holland@rbc.com](mailto:claire.holland@rbc.com), 416-974-2239 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

### Renseignements aux investisseurs

Amy Cairncross, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, [amy.cairncross@rbc.com](mailto:amy.cairncross@rbc.com), 416-955-7803

Lynda Gauthier, directrice principale, Relations avec les investisseurs, [lynda.gauthier@rbc.com](mailto:lynda.gauthier@rbc.com), 416-955-7808

Stephanie Phillips, directrice principale, Relations avec les investisseurs, [stephanie.phillips@rbc.com](mailto:stephanie.phillips@rbc.com), 416-955-7809

### APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 78 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 39 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site [rbc.com](http://rbc.com).

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.